



Côtes d'Armor

**Fédération des Conseils
de Parents d'Elèves
des Ecoles Publiques**

**1 Rue Théodule Ribot
22 000 Saint Brieuc
Tel : 02 96 33 44 82
06 08 62 39 43**

**Permanence :
lundi, mardi, mercredi,
jeudi et vendredi
de 8H30 à 12H**

**e-mail : fcpe.22@wanadoo.fr
[Site internet](#)**

GRATUITE, LAICITE, SOLIDARITE

Chères adhérentes, chers adhérents,

Les parents d'élèves FCPE sont membres fondateur du Réseau Education Sans Frontières, RESF, dont le but est la protection des enfants sans papiers scolarisés. A ce titre, nous soutenons les actions visant à permettre à ces enfants d'avoir un accès à l'éducation et une vraie vie d'enfant, sereine, libérée, autant que faire se peut, de la peur de l'expulsion.

La FCPE 22 a été alertée de la situation extrêmement difficile d'une famille congolaise, (RDC), sans papiers, la famille LUNGOLO, dont les deux enfants de 10 et 11 ans sont actuellement scolarisés et bien intégrés, à l'école Hoche à Saint-Brieuc. Leur demande d'asile a été refusée en Belgique, premier pays d'accueil. Ils se sont réfugiés en France depuis juin 2013, France dont ils ont été expulsés en janvier 2014, vers la Belgique ; ils sont à nouveau auprès de nous, sans aucunes ressources et sans logement.

Un comité de soutien s'est créé autour de parents d'élèves de l'école Hoche et de diverses associations et une pétition est lancée sur le site RESF à l'adresse <http://resf.info/P2661> ; nous vous invitons à signer la pétition si la cause de ces enfants vous semble juste et légitime à défendre.

Nous comptons sur votre soutien tant ces enfants et leur famille, en grande détresse, sont seuls face aux instances administratives. N'hésitez pas à faire circuler largement ce message.

Amicalement

La FCPE Côtes d'Armor

